ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Régionale Moyenne Distance

Dimanche 9 novembre 2025

ARS EN Ré – Ile de ré

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : CHARENTE-MARITIME ORIENTATION
Directeur de course : Patrick ROBIN

Arbitre : Mickael PARSYCH
Contrôleur des circuits : ZANATTA Clotaire
Traceur : Mathieu GOUINEAU

COURSE COMPTANT POUR LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI

CARTE

Nom : KAROLA
Relevés : Mise à jour avril 2025
Cartographe : COTIRTA Marian

Échelle : 1/7.500°
Équidistance : 2.5m
Type de terrain : forêt de pins

ACCÈS

Fléchage : Entrée Ars en Ré

Distance parking-accueil : 500m
Distance accueil-départ : 800m
Distance arrivée-accueil : 200m

HORAIRES

Accueil : Exterieur Camping des Combes à l'eau à Ars en Ré à partir de 9h 00
Départ : à partir de 10h

CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 7
Nombre de circuits initiation : 3
Limitation du nombre de coureurs à 600

RÉSULTATS

Remise des récompenses :non

SERVICES

Un bon d'un passage du Pont de l'ile de Ré par véhicule en covoiturage de 3 personnes et plus sera donné au Parking du pont le samedi matin jusqu'à 12h 30

TARIFS

Licenciés FFCO : 14 ans et - : 6.00€ ; 15 à 18 ans : 8.50 € ; 19 ans et + : 11.50€
Non-licenciés FFCO : 14 ans et - : 8.00€ ; 15 à 18 ans : 10.50 € ; 19 ans et + : 13.50€

INSCRIPTIONS

Date limite des inscriptions : 2 novembre
Inscription en ligne : Site FFCO https://licences.ffcorientation.fr/inscriptions/
Formulaire d'inscription (téléchargeable) à adresser, accompagné d'un chèque à l'ordre de CMO,
à : Daniel SEPANS 30 rue Pierre Buffére
17700 SAINT PIERRE LA NOUE jac.dan17@orange.fr

CONTACT

Marie COMPAGNON mariecompagnon4@gmail.com 06.79.70.77.32
CMO Robin Patrick 4 rue du Stade 17250 BEURLAY 07.81.0290.23

Compétition respectant la Charte Environnementale :
1/ Le covoiturage est une nécessité
2/ au ravitaillement les verres sont non jetables et réutilisables pour le lendemain.
3/ aucun déchet en forêt ou sur l'aire d'arrivée ne doit signaler notre passage, mise à disposition tri sélectif
4/ hébergement à proximité des lieux de course afin de limiter les déplacements